

CONDITIONS DE FONCTIONNEMENT DES STAGES ARTISTIQUES 2026

AVEC GENEVIEVE MARTY- LIBERT / 01 48 75 67 26 /

contact@artspluriel.org

www.artspluriel.org

LES STAGES ONT LIEU A FONTENAY SOUS BOIS / RER A / RER E

L'adresse exacte et les précisions complémentaires sont envoyées aux inscrits. (Lieux d'hébergement, itinéraire, moyens de transport etc.)

HORAIRES DE TRAVAIL : 9 h 30 – 12 h 30 // 14 h – 17 h // Arrivée : ¼ h avant le début des séances de travail.

COÛT PAR PERSONNE

1 stage : 330 E

2 stages : 630 E

3 stages : 910 E

Acompte Solde
120 E 210 E

Acomptes Solde
120 E x 2 390 E

Acomptes Solde
120 E x 3 550 E

4 stages : 1180 E

5 stages : 1418 E

6 stages : 1640 E

Acomptes Solde
120 E x 4 700 E

Acomptes Solde
120 E x 5 818 E

Acomptes Solde
120 E x 6 920 E

Matériel exclu (à se procurer selon la liste donnée pour chaque stage)
Les chèques d'acompte sont joints en totalité à l'inscription annuelle (un chèque par stage, non remboursable en cas de désistement).

ATTENTION: CLAUSE IMPORTANTE : le SOLDE restant, EST ENVOYE IMPERATIVEMENT 1 MOIS AVANT LE STAGE CHOISI, sinon, la place est disponibilisée pour une autre personne et l'acompte est acquis à Madame Marty-Libert.

En cas d'annulation du stage par Madame Marty-Libert, l'acompte versé vaut pour un stage ultérieur. Le règlement complémentaire est remboursé.
LES CHEQUES RELATIFS A UN STAGE SONT ENCAISSES APRES REALISATION DE CELUI-CI.

Chaque personne s'engage à observer une bonne tenue pendant toute la durée du stage et à faire preuve de bonne volonté et de prévenance envers toutes les personnes présentes, ainsi qu'au respect des horaires.

FICHE D'INSCRIPTION 2026

A RENVOYER A MADAME MARTY GENEVIEVE

2 rue Paul Eluard / 94120 Fontenay sous Bois.

Les inscriptions sont enregistrées dans l'ordre de leurs arrivées.

NOM _____ PRENOM _____

PROFESSION _____ DATE DE NAISSANCE _____

ADRESSE _____

TELEPHONE _____ E.MAIL _____

JE M'INSCRIS : **Entourer les DATES et L'OPTION choisies.**

STAGES DE MANDALAS // 7, 8 Mars 2026 // 2, 3 Mai 2026 //
OU ART CELTIQUE // 25, 26 Juillet 2026 // 8, 9 Août 2026 //

GEOMETRIE SACREE // 5, 6 Septembre 2026 // 19, 20 Septembre 2026 //

JE VERSE L'ACOMPTE OU LES ACOMPTEES CORRESPONDANTS
(un chèque par stage retenu), à l'ordre de Geneviève Marty

**JE NOTE QUE LE VERSEMENT DU SOLDE, 1 MOIS AVANT LE STAGE
GARANTIT MON INSCRIPTION DEFINITIVE. Sinon, la place est attribuée
à une autre personne. L'acompte est acquis à Madame Marty-Libert.**

**Je conserve une copie de ce bulletin d'inscription, ainsi que les
conditions de fonctionnement**

JE M'ENGAGE A RESPECTER, SANS RESTRICTION, LES CONDITIONS
DE FONCTIONNEMENT DES STAGES, DONT JE DETIENS UN
EXEMPLAIRE.

- JE SOUHAITE DISPOSER DU MATERIEL SUR PLACE
(valable seulement pour les stages de Mandalas et d'Art celtique). Je
réglrai en espèces la contribution de 28 E, avant le début du stage
concerné.

A _____ LE _____ SIGNATURE _____